



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Création le 14/06/2021
Mise à jour le 14/06/2021

FORMATION Sauveteur Secouriste du Travail SST

Durée : 14 heures

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00
Participants : minimum 4 maximum 10

Formacode : 42829

Référent Administratif

Virginie ER-ROUGUI
04 75 26 65 93
cfppa.nyons@educagri.fr

Référent

06 89 65 90 85

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Pédagogie :

Apports théoriques et mise en application à partir de cas concrets dans l'entreprise et adaptées à celle-ci.
La formation s'effectue sur 14 h pas forcément consécutives. La formation peut être réalisée en intra entreprise ou en inter entreprise dans les locaux du CFPPA de Nyons.

Public visé : Salariés de l'entreprise ou demandeurs d'emploi ou particuliers tout public.

Pré-requis nécessaires : Aucun

Conditions d'admission : Avoir plus de 16 ans

Validation des compétences : le CFPPA de Nyons est habilité à valider la formation SST

| Contenu | Durée : 14h |
|--|--|
| Contenu selon référentiel de l'INRS : <ul style="list-style-type: none">- Le SST et les prérogatives- Le plan d'intervention SST- Notion de base en prévention des risques professionnels- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement- Les actions « protéger-examiner-faire alerter-secourir- Les actions de secours | Formatrice : Céline MICHEL-VILLAZ Lieu : CFPPA de Nyons ou entreprise Frais de formation : <ul style="list-style-type: none">- Financement par employeur- Autres financeurs |

Matériels et moyens pédagogiques : Face à face pédagogique, au sein de l'entreprise ou au cfppa de Nyons.

Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

La formation doit être déclarée par le CFPPA au moins 15 jours avant le démarrage.



LE CFPPA – HISTORIQUE – CPF - INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes

CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-valence.

Le CFPPA crée et met en œuvre des formations PPAM depuis 1983. Il est le leader national sur ce secteur et accueille des stagiaires de toute la France. En 2018, le CFPPA a formé 400 personnes pour 59 000 heures stagiaires, dont 250 personnes pour 45 000 heures stagiaires en PPAM. La formation BP REA a représenté 52 % de l'activité du centre.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) www.terra-formations.fr et partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5 ainsi que d'autres centres de formation de Drôme et d'Ardèche.

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS – Formacodes / Code CPF * (en cours d'attribution) :

| Formations agricoles | Formacode | Code CPF * | Durée |
|--|-------------------|--------------|--------------|
| BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes | 21052 | | 1 200 h |
| BP option Responsable d'Entreprise Agricole Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales | 21052 | | 1 200 h |
| Ouvrier(e) saisonnier(e) en arboriculture, viticulture et oléiculture | 21038 | NON ELIGIBLE | 427 h |
| UCARE Conduite une activité de production oléicole | 21037 | | 70 h |
| UCARE Conduire un atelier apicole | 21049 | | 70 h |
| UCARE Transformation des PAM : Galénique-Cosmétique-Alimentaire | 21027 | | 70 h |
| UCARE Transformation des PAM : Distillation-Séchage | 21027 | | 70 h |
| UCARE Conduire une activité de production de plantes aromatiques et médicinales | 21013 | | 70 h |
| UCARE Conduire une activité de cueillette de PPAM en milieu naturel | 21033 | | 70 h |
| UCARE Transmettre les usages traditionnels des plantes médicinales | 43438 | | 70 h |
| Module Trufficulture | 21037 | NON ELIGIBLE | 35 h |
| Module Oléiculture | 21037 | NON ELIGIBLE | 35 h |
| Module Distillation Tout Public | 21027 | NON ELIGIBLE | 35 h |
| Module Huiles essentielles | 43438 | NON ELIGIBLE | 23 h |
| Module Transfo 1 « de la plante au produit fini » | 21027 | NON ELIGIBLE | 35 h |
| Module Transfo 2 « de la plante au produit fini »- | 21027 | NON ELIGIBLE | 30 h |
| Certiphyto | 21006 | | 14 h |
| Formation aide à la personne | | | |
| | Formacode | | Durée |
| DE Accompagnant Educatif et Social | 44004-44041-44026 | | 1 200 h |
| Préparation au concours Aide-Soignant | 43436 | NON ELIGIBLE | 465 h |
| Autres formation | | | |
| Sauveteur Secouriste du Travail SST | 42829 | | 14 h |

Compte Personnel de Formation (CPF)

Conditions d'inscription : Afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge financière dans le cadre du CPF, nous devons vous inscrire au diplôme du BP REA. Pour cela, vous devez remplir les conditions d'admission ci-dessous :

- avoir plus de 18 ans
- être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP ou BEP ...) ou avoir suivi une classe de seconde générale, et justifier d'une année d'activité professionnelle dans un quelconque domaine
- ou trois années d'activité professionnelle dans un quelconque secteur, si vous ne remplissez pas les conditions liées au diplôme.

Pièces justificatives à fournir

Attention ! Tout dossier incomplet, dès l'inscription, ne pourra être traité vis-à-vis du financement CPF.

- copie carte d'identité ou passeport
- copie du diplôme le plus élevé (ou à minima un CAP ou BEP, ou un justificatif de suivi d'une classe de seconde générale)
- copie d'un justificatif d'activité d'au moins un an, dans un quelconque domaine (certificat de travail ou bulletins de salaire)
- ou copie d'un justificatif d'activité d'au moins 3 ans, dans un quelconque domaine, si vous n'avez aucun diplôme

NB : Parallèlement à cette démarche, vous devrez faire votre demande de financement, via le site internet du CPF : www.moncompteactivite.gouv.fr

Services et informations annexes

Présence au sein de l'Etablissement, d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires (pas de service de restauration, structure d'hébergement réservée aux stagiaires permanents). CDI et salle informatique, ouverts ponctuellement

Le CFPPA est situé à 5 minutes à pieds du centre-ville. Un grand parking gratuit se trouve à l'arrière du bâtiment.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr
des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et
du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)